

**RAPPORT DE LA COMMISSION
chargée d'examiner l'objet suivant :**

**Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit d'ouvrage
de CHF 2'930'000.- pour la mise à niveau des locaux et des équipements du campus
de la Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD)
à Yverdon-les-Bains**

1. PREAMBULE

La commission s'est réunie vendredi 30 janvier 2015 à la Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD), Salle de réunion E03, Route de Cheseaux 1, 1401 Yverdon-les-Bains. Elle était composée de Mmes Amélie Cherbuin et Graziella Schaller, ainsi que de MM. Jean-François Cachin, Rémy Jaquier, Jean-Luc Bezençon, Hugues Gander, Olivier Kernen, Jean-Luc Chollet, Pierre Guignard, Jean-Marc Chollet et Vassilis Venizelos, confirmé dans sa fonction de président et rapporteur.

Mme Anne-Catherine Lyon, cheffe du DFJC, était accompagnée de Mme Chantal Ostorero, directrice générale de la DGES, ainsi que de MM. Yves Golay, adjoint de l'architecte cantonal (SIPAL) et Roland Prélaz-Droux, directeur adjoint de la HEIG-VD.

La commission remercie M. Jérôme Marcel (Secrétariat général du Grand Conseil) pour la qualité des notes de séance.

2. PRESENTATION DE L'EMPD – POSITION DU CONSEIL D'ETAT

Deux crédits en voie de réalisation ont déjà été accordés par le Grand Conseil pour la HIEG-VD :

- en 2012, un crédit de Fr. 9'300'000.- pour financer l'extension de l'immeuble de la Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD) à Yverdon-les-Bains ;
- en 2010, un crédit de Fr. 30'014'000.- destiné à financer l'assainissement énergétique du bâtiment Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion, à Yverdon-les-Bains.

La présente demande de crédit de Fr. 2'930'000.- concerne elle la mise à niveau des locaux et des équipements de la HEIG-VD. Ce crédit permettra d'améliorer la qualité et l'attractivité du campus de la Haute école comptant près de deux milles étudiants et d'offrir un niveau de service et d'équipements qui correspondent à un campus de niveau universitaire, dans un contexte de compétitivité entre Hautes écoles : Neuchâtel a construit un campus neuf, Genève revoit ses bâtiments, le Valais construit et Fribourg dispose également d'une Haute école dans ce secteur. Ce crédit vise notamment à :

- créer un espace d'étude pour les étudiants et développer un espace d'exposition, pour mettre en valeur les activités de la Haute école dans le bâtiment, notamment la Ra&D, « recherche appliquée et développement » ; La HEIG-VD est passée en quelques années de Fr. 900'000.- à Fr. 18'000'000.- de travaux facturés à l'extérieur, dans le cadre de commandes des PME de la région voire au-delà. Cette mesure permettra de disposer d'un endroit pour mettre en valeur cette Ra&D ;
- pallier au manque de salles de conférences dans la HEIG-VD ;
- refaire la signalétique qui n'est pas à niveau dans un bâtiment à l'architecture répétitive ;

- remettre à niveau le restaurant-cafeteria, qui est en fonction depuis la création de l'école ;
- mettre aux standards actuels les équipements audiovisuels de l'aula, notamment.

Fort de ces explications, la commission a visité les lieux :

- *Hall central* : dans un espace actuellement utilisé par des casiers mis à disposition des étudiants, sera créée une salle d'étude (dans cette école de près de deux mille étudiants qui n'en a pas) ainsi qu'un lieu permettant d'accueillir des expositions. L'intervention prévue est légère et peu coûteuse. Les casiers seront maintenus, mais déplacés dans les étages inférieurs et dans la tour.
- *Aula* : l'aula de quatre cents places accueille nombre de colloques, séminaires, manifestations internes ou externes, notamment du Gymnase. Cette salle, régulièrement louée aux associations et acteurs économiques, est l'une des plus grandes de la région d'Yverdon-les-Bains. Il s'agit de mettre à niveau ses équipements audio et vidéo, qui ne répondent plus aux standards actuels. Le mobilier d'origine doit également être revu.
- *Cafétéria et Restaurant* : situé à proximité de l'aula, ils peuvent accueillir plus de 400 personnes ; il s'agit essentiellement d'y revoir le mobilier, de repenser un peu l'organisation et de réaménager la zone restaurant afin d'être en mesure de mieux accueillir les personnes externes à l'école.
- *Nouvelle salle de conférence* : dans cette Haute école ayant près de 180 enseignants et en lien avec de nombreuses entreprises, il n'y a qu'une seule salle de conférence. Pour augmenter la capacité, la solution préconisée consiste à créer une salle de conférence en toiture du bâtiment principal, sur une terrasse offrant une vue magnifique sur le Jura et le Lac de Neuchâtel.

3. DISCUSSION GENERALE

Plusieurs députés ont relevé l'importance de ce bâtiment pour le Nord Vaudois : ces investissements ne toucheront pas que l'école mais également l'économie et la vie sociale et culturelle locale. Compte tenu de la concurrence entre HES, ces éléments sont essentiels à l'accréditation.

4. EXAMEN POINT PAR POINT DE L'EXPOSE DES MOTIFS

Chapitre 1.1 Buts du présent EMPD

La faible progression attendue du nombre d'étudiants à la HEIG-VD tient-il compte des investissements prévus par cet EMPD, qui devraient améliorer l'attractivité du site ?

La faible croissance des effectifs dans ces domaines de formation mise en exergue au début de l'EMPD ne reflète pas entièrement la réalité : après une période de grande croissance, on arrive plutôt dans une période où la croissance ralentit.

Est-il prévu de mettre en place des offres supplémentaires afin d'améliorer l'attractivité du site en vue de développer un véritable campus, un élément essentiel pour attirer des étudiants ?

La HEIG-VD est répartie sur deux sites, celui de Cheseaux, et celui de St-Roch, ce qui a pour effet que cette école est plus confrontée à la mise en synergie de ses deux sites qu'à la création d'un campus unique. Ceci dit, offrir aux étudiants les activités et possibilités propres à un véritable campus est une des préoccupations de la direction de la HEIG-VD : les aménagements prévus par cet EMPD, notamment la création d'une salle d'étude, permettront de pallier à cette difficulté en maintenant sur le site les étudiants. Au niveau du sport, il y a un arrangement avec le Gymnase et des entreprises yverdonnoises font des offres préférentielles.

Logements pour étudiants

Lors de la création de la HEIG-VD, le problème du logement pour étudiants a immédiatement été relevé ; une étude avançait un besoin de l'ordre de 150 à 300 chambres à Yverdon-les-Bains pour faire face aux besoins des étudiants de la région. A ce jour, la Fondation Stähli-Boss projette de construire une quarantaine de chambres. La FMEL (Fondation Maisons pour étudiants Lausanne), qui a élargi son action aux Hautes écoles spécialisées, a un projet en cours pour loger des étudiants qui souhaitent s'installer à Yverdon.

La HEIG-VD dispose-t-elle de terrains pour d'éventuelles extensions ?

Le canton a une réserve de terrain au Nord des bâtiments existants sur le site de Cheseaux.

Chapitre 3 Expression des besoins

Qu'est-il prévu pour le parking, actuellement en gravillon permettant à l'eau de s'infiltrer ?

Il sera goudronné, dans la suite de ce qui existe pour les autres parkings, par souci d'homogénéité. Un complément d'arborisation est prévu, en lien avec le concept paysager établi à la demande de la commune d'Yverdon suite au projet d'extension de l'école.

Chapitre 3.3 Abandon du projet

Comment se fait-il que ce projet soit lié à l'accréditation de la HES-SO ?

La loi cantonale prend en compte non seulement la qualité de l'enseignement et de la recherche, au cœur du dispositif, mais également l'ensemble de ce qui fait la vie aux études : être dans un environnement permettant d'atteindre les objectifs d'études fait partie des critères d'accréditation. La nouvelle loi fédérale place désormais l'ensemble des Hautes écoles sous le nouveau Conseil suisse des Hautes écoles. Dans un contexte de compétition forte entre établissements, il convient de disposer d'éléments supplémentaires pour valoriser les Hautes écoles romandes.

Chapitre 4.1 Mesure 1 : Aménagement et création de nouveaux espaces

Vu le développement de l'offre de formation en cours du soir, jusqu'à quelle heure l'accessibilité aux salles d'études, showroom et cafétéria est-elle possible ?

Pour les étudiants qui suivent une formation en cours d'emploi, certains cours ont lieu en soirée. Dans ces cas, les locaux sont ouverts jusqu'à 22 heures. Un service de secrétariat et de helpdesk, ainsi qu'un service réduit de cafétéria sont également à disposition.

Cette offre sera développée car la HEIG-VD a pour but d'offrir l'ensemble des formations dispensées sous les trois modes possibles en HES : à plein temps, à temps partiel et en cours d'emploi. Cela va être mis en oeuvre dès la rentrée 2015, avec l'objectif de développer en quelques années l'entier de l'offre de formation. A ce titre, cet EMPD est important car la formation en cours d'emploi, actuellement sur le site de St-Roch, va aussi se développer sur le site de Cheseaux. Par ailleurs, cette offre diversifiée facilite l'accès aux formations d'ingénieurs, notamment pour les femmes.

Chapitre 4.3 Mesure 3 : Mobilier

Le mobilier a-t-il déjà été développé ? Est-il confortable ?

Développer un modèle de chaise spécifique n'est pas une demande de la HEIG-VD mais une proposition du mandataire. Cet élément permettra de renforcer l'identité architecturale du bâtiment. Le projet prévoit également de développer des tables qui peuvent s'adapter aux nombreux piliers existants. Cette proposition a été acceptée par la commission de projet, qui l'a assortie de conditions (coût comparable à du matériel standard sur le marché, taille des chaises, fonctionnalité, durabilité, etc.) A ce stade, il s'agit donc d'une proposition du mandataire pour les aménagements intérieurs. Cette proposition a été chiffrée mais son développement doit encore être évalué. L'étape suivante est la réalisation de prototypes. Si cette démarche échoue, le plan B est d'acheter dans le cadre budgétaire un modèle de chaise existant dans le commerce.

Chapitre 5.1 Evaluation des coûts des projets

Le coût de Fr. 2'930'000.- « est basé sur des estimations à l'indice des prix de la construction de la région lémanique d'avril 2014 », et non sur des soumissions rentrées. Pourra-t-il être respecté ?

On dispose d'offres détaillées des partenaires, auxquelles ont été ajoutées les justes réserves en considération des risques et des spécificités du projet. Si le crédit est octroyé par le GC, il sera de la responsabilité du CE de rendre des comptes sur son utilisation.

Chapitre 5.3 Planification des projets

Les délais ont été ajustés : il est prévu que l'ouvrage soit terminé en mars 2016.

Chapitre 7.7 Conséquences sur l'environnement, le développement durable et la consommation d'énergie

Que sont les « prescriptions du "Fil rouge" pour une construction durable » ?

Il s'agit d'une méthode pour atteindre les meilleurs résultats possibles dans la conduite de projets de construction en répondant à l'ensemble des principes du développement durable.

5. DISCUSSION SUR LE PROJET DE DECRET ET VOTES

5.1. COMMENTAIRES, AMENDEMENTS ET VOTE

L'art. 1 du projet de décret est adopté à l'unanimité des 11 membres présents.

L'art. 2 du projet de décret est adopté à l'unanimité des 11 membres présents.

L'art. 3 du projet de décret est adopté à l'unanimité des 11 membres présents.

6. VOTE FINAL SUR LE PROJET DE DECRET

Le projet de décret est adopté à l'unanimité des 11 membres présents.

7. ENTREE EN MATIERE SUR LE PROJET DE DECRET

La commission recommande au Grand Conseil l'entrée en matière sur ce projet de décret à l'unanimité des membres présents.

Yverdon-les-Bains, le 17 février 2015

*Le rapporteur :
(Signé) Vassilis Venizelos*